

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Quand la citoyenneté à l'ère du numérique s'invite à l'école : identification et évaluation de pratiques pour favoriser une utilisation éthique, responsable et réfléchie du numérique

Chercheur principal

Stéphane Villeneuve, UQAM

Cochercheurs

Denis Jeffrey, Université Laval

Normand Landry, TÉLUQ

Alain Stockless, UQAM

Collaborateurs et collaboratrices

Annie Turbide, Jean-François Mercure, Benoit Petit et Jérôme Desjarlais-Lessard, RÉCIT national

Établissement gestionnaire de la subvention

UQAM

Numéro du projet de recherche

2021-0EUA-293406

Titre de l'Action concertée

Programme de recherche-action sur le numérique en éducation et en enseignement supérieur

Partenaire(s) de l'Action concertée

Le ministère de l'Éducation du Québec

et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

QUAND LA CITOYENNETÉ À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE S'INVITE À L'ÉCOLE : IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DE PRATIQUES POUR FAVORISER UNE UTILISATION ÉTHIQUE, RESPONSABLE ET RÉFLÉCHIE DU NUMÉRIQUE

Étudiants et étudiantes ayant participé à la recherche

Jérémie Bisailon, coordonnateur de la recherche, doctorant en éducation, UQAM

Catherine Mercure, assistante de recherche, candidate au doctorat en éducation, UQTR

Morgann Maëlenn Hervo, assistante de recherche, candidate à la maîtrise en éducation, UQAM

Félix Desgagné-Doyon, assistant de recherche, étudiant à la maîtrise, UQAM

Remerciements

Nous souhaitons d'abord remercier Marie-Soleil Carroll ainsi que Marjorie Paradis du RÉCIT national qui ont contribué au lancement et à la concrétisation du projet de recherche.

Nous tenons ensuite à remercier chaleureusement les enseignantes participantes au projet, nommées ci-dessous, qui ont fait partie intégrante de la recherche en leur qualité d'expertes du terrain. Par les activités d'apprentissage qu'elles ont conçues et les réflexions qu'elles nous ont partagées, elles ont grandement contribué, en tant que praticiennes-chercheuses, à la qualité et à la pertinence des résultats produits.

- Valérie Goulet-Marceau
- Stéphanie Beaulieu
- Karine Dessureault
- Isabelle Pedneault
- Marie-Claude Gagnon-Hamel
- Myriam D'Astous
- Marie-Lee Lavallée
- Mélanie Paré
- Léonie Saint-Hilaire
- Mélinda Labbé
- Bernadett Kovacs
- Milana Melkadze

Table des matières

Table des matières	3
Partie A – Contexte de la recherche	4
Partie B – Méthodologie	8
Partie C – Principaux résultats	10
Pratiques d’enseignement liées à la cyberintimidation	10
Séquences d’apprentissage sur la cyberintimidation	12
Résultats des questionnaires aux élèves	15
Expérience vécue et changement de pratiques	17
Partie D — Pistes d’actions et limites	20
Partie E — Nouvelles pistes ou questions de recherche	25
Partie F — Liste de références pertinentes pour les personnes et organisations intéressées ou interpellées par la recherche	26
Annexe 1 – Cadre de référence	28
Types de cyberintimidation	28
Théorie du comportement planifiée adaptée à la cyberintimidation	29
Annexe 2 – Approbation éthique	32
Annexe 3 – Outils de collecte des données	33
Questionnaire au personnel enseignant sur les pratiques à l’égard de la cyberintimidation	33
Gabarit d’entretien au personnel enseignant sur les pratiques à l’égard de la cyberintimidation	37
Questionnaire aux élèves associés à la séquence d’apprentissage sur la cyberintimidation	38
Gabarit d’entretien aux personnes enseignantes participantes au projet	44
Annexe 4 – Formulaire de consentement	47
Questionnaire sur les pratiques d’enseignement liées à la cyberintimidation	47
Entretien sur les pratiques d’enseignement liées à la cyberintimidation	49
Participation des enseignantes au projet	52
Questionnaire aux élèves sur les séquences d’apprentissage	56
Annexe 5 — Liste de références complète	58

Partie A – Contexte de la recherche

L'accès à Internet et aux divers outils numériques (ordinateurs, téléphones intelligents, tablettes, etc.) est désormais courant. D'après l'Académie de la transformation numérique (2024), près de 70% des Québécois âgés de 6 à 12 ans possèdent une tablette numérique. Parmi eux, 33% passent en moyenne plus de 10 heures par semaine à naviguer sur Internet. Il est clair que l'utilisation du numérique s'intensifie et se diversifie, avec des possibilités accrues de communication (notamment via les médias sociaux), de divertissement et de création (Brynjolfsson et McAfee, 2014). Cependant, ces possibilités s'accompagnent également de risques inhérents aux technologies numériques, auxquels les jeunes ne sont pas naturellement préparés.

Il est montré que l'utilisation accrue de la technologie numérique à des fins de loisirs et de travail scolaire est positivement associée aux expériences de cyberintimidation chez les enfants de l'école primaire (Tao et al., 2022; Blyznyuk, 2020). La cyberintimidation a également un impact fortement négatif sur la santé mentale des enfants de l'école primaire, entraînant des problèmes de conduite, des problèmes d'extériorisation (agressivité, défiance, etc.) et des difficultés générales dans la vie quotidienne (Sidera et al., 2021; Tozzo et al., 2022; Kwan et al., 2020). De faibles niveaux de littératie numérique et une médiation parentale très restrictive sont aussi liés à une plus grande incidence de cyberharcèlement, tant chez les victimes que chez les auteurs (Tao et al., 2022; Dorol-Beauroy-Eustache et Mishara, 2021). Les recherches montrent qu'une prévention efficace de la cyberintimidation implique une combinaison de stratégies éducatives, une

implication des parents et des programmes scolaires de lutte contre l'intimidation. Les activités conjointes entre enseignants et parents dans des contextes extrascolaires ont montré qu'elles réduisent les incidents de cyberintimidation (Zhu et al., 2021; Tozzo et al., 2022). À noter que le personnel enseignant rencontre des défis dans la lutte contre la cyberintimidation, mais joue un rôle crucial dans la prévention grâce à la formation, à l'orientation et à l'engagement de l'école envers des stratégies pour contrer le phénomène (Macaulay et al., 2018).

Plus près de nous, selon la Commission d'accès à l'information du Québec (2022), les données sur les pratiques numériques des enfants nous montrent qu'elles posent souvent des problèmes de sécurité, car ils sous-estiment ou ignorent les nombreux dangers du Web. Beaucoup partagent des informations personnelles en ligne, divulguent leurs mots de passe ou communiquent avec des inconnus. L'organisme canadien Cyberaide (2023) ne cesse d'observer une augmentation des signalements liés à l'exploitation ou à l'abus sexuels des enfants en ligne. Un phénomène en particulier, la cyberintimidation, a pris de l'ampleur, touchant plus de la moitié des Québécois âgés de 12 à 18 ans (McAfee, 2022).

Les problèmes engendrés par la cyberintimidation chez les jeunes ont fait l'objet de nombreuses recherches. La cyberintimidation provoque chez les victimes des effets négatifs sur l'estime de soi, le sentiment d'appartenance à l'école et la réussite scolaire (Hinduja et Patchin, 2010, Kowalski et al., 2014; Kowalski et Limber, 2013). À plus long terme, la cyberintimidation peut causer des problèmes de santé comme la dépression (DePaolis et Williford, 2019). Dans une méta-analyse, Kowalski et al. (2014) a constaté que

les conséquences de la cyberintimidation dépassent celles de l'intimidation en face-à-face. Cependant, comment définit-on vraiment la cyberintimidation? Selon la loi de l'instruction publique (LIP) du Québec (ch. I-13.3, art.13), on y définit l'intimidation comme : « tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le **cyberespace**, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser ». C'est avec ces critères que la recherche a été menée pour le développement des activités pédagogiques, entre autres. Nous pouvons ajouter que la cyberintimidation se manifeste à travers des plateformes numériques comme les réseaux sociaux, les messageries instantanées, les forums, les jeux en ligne, et les courriels. Contrairement à l'intimidation en personne, elle inclut également le partage de photos ou de vidéos embarrassantes ou fausses, le piratage de comptes, et le harcèlement constant. En effet, l'intimidation peut se produire en tout temps, jour et nuit sans limitation de temps ni d'espace physique. Enfin, les témoins sont habituellement plus nombreux, rejoignant un public en ligne plus large, ce qui peut amplifier l'impact de l'intimidation.

Dans la foulée de la réforme du cours d' « Éthique et culture religieuse » (ECR) qui est remplacé par le cours de « Citoyenneté et culture québécoise » (CCQ) comportant une partie spécifique à la cyberintimidation au troisième cycle du primaire, cette étude venait à point pour outiller le personnel enseignant sur cette thématique souvent très délicate à aborder. Le programme du cours de CCQ propose de se pencher sur « la représentation de soi sur Internet et les différents enjeux de la sociabilité en ligne et de l'instantanéité

des échanges » en traitant notamment de « la cyberintimidation, du respect d'autrui et de la sécurité personnelle » (ministère de l'Éducation, 2023, p.33). Toujours dans le contexte de la nouvelle implantation du cours de CCQ, nous désirions savoir ce qui se faisait dans les écoles primaires par le personnel enseignant lorsque des notions de cyberintimidation étaient enseignées. Quelles ressources utilise-t-il? Comment le personnel enseignant s'y prend-il pour l'enseigner? De quoi a-t-il besoin pour mieux l'enseigner? De plus, nous voulions développer, en fonction des besoins, des séquences d'apprentissage qui portent sur la cyberintimidation tout en isolant des variables spécifiques pour des fins d'analyses et d'évaluer si certaines variables (habiletés technologiques, habiletés sociales, régulation émotionnelle, normes subjectives et attitudes et connaissances sur la cyberintimidation) sont plus importantes que d'autres à inclure dans les séquences d'apprentissage.

Pour ce faire, deux objectifs ont été poursuivis dans le cadre de la recherche:

- 1) Documenter les pratiques enseignantes à l'égard de la prévention à la cyberintimidation et à l'utilisation responsable et réfléchie des outils numériques des élèves du primaire.
- 2) Développer et évaluer, en coopération avec des enseignants et d'autres spécialistes du milieu scolaire, des séquences d'apprentissage portant sur la cyberintimidation auprès d'élèves du primaire.

Partie B – Méthodologie

La recherche s'appuie sur un devis de recherche-design. Il implique une première étape d'analyse des besoins et d'exploration, une seconde de design et de construction, puis une troisième, d'évaluation et de réflexion (McKenney et Reeves, 2014).

Après avoir obtenu l'approbation du comité éthique (Annexe 2) et obtenu le consentement des personnes participantes (Annexe 4), un questionnaire sur les pratiques d'enseignement liées à la cyberintimidation et les besoins à cet égard a été diffusé par l'entremise des centres de services scolaires et à travers les médias sociaux (Annexe 3). C'est finalement 145 personnes enseignantes (93,10%) et professionnelles de l'éducation (6,90%) qui ont répondu au questionnaire. La majorité était des femmes (87,59%) évoluant au niveau primaire (63,45%) et dans le secteur public (98,62%).

Dix entretiens semi-dirigés d'une durée de 10 à 20 minutes ont également été effectués en ligne parmi les personnes répondantes au questionnaire afin d'approfondir ce qui est fait lors des formations sur la prévention à la cyberintimidation et ce qui pourrait être fait (le gabarit d'entretien est disponible à l'Annexe 3). Autant pour le questionnaire que pour l'entretien, le consentement des personnes participantes a été obtenu au préalable. Les fréquences des réponses ont été analysées avec le logiciel SPSS et les données qualitatives ont été analysées de façon inductive avec le logiciel NVIVO. Ces analyses ont permis de répondre au premier objectif de la recherche visant à documenter les pratiques et à mieux cibler les besoins pour la deuxième étape de la recherche.

Afin de concevoir les activités d'apprentissage, 12 enseignantes de 5^e et 6^e années du primaire ont été recrutées (deux équipes de deux enseignantes et deux équipes de quatre). Après avoir obtenu leur consentement, les personnes enseignantes ont participé à deux journées de lancement organisées par l'équipe de recherche qui incluait des personnes conseillères pédagogiques du RÉCIT. Une posture collaborative a été adoptée où les personnes enseignantes étaient considérées comme les expertes du terrain. Par conséquent, bien que balisées par la « Théorie du comportement planifiée adaptée à la cyberintimidation » (Annexe 1), les activités ont été conçues par les personnes enseignantes d'abord, puis révisées par l'équipe de recherche ensuite.

L'élaboration et l'enseignement des séquences portant sur la prévention à la cyberintimidation se sont déroulés de décembre 2022 à juin 2023. Un questionnaire a été remis aux élèves (n=169) avant et après la séquence afin d'évaluer l'effet de la séquence sur les différentes dimensions de la cyberintimidation en cohérence avec le cadre théorique de la recherche (voir le questionnaire à l'Annexe 3). Des tests ANOVA à mesures répétées ont été effectués afin de déterminer s'il y avait un écart significatif entre les moyennes du prétest et du posttest, mais également pour mesurer l'influence des différentes séquences et du genre. Des corrélations ont également été effectuées pour vérifier les relations des différentes variables du cadre théorique. Des entretiens de groupe semi-dirigés de 30 à 60 minutes ont finalement été réalisés avec trois des quatre

équipes d'enseignantes¹ et avec les personnes conseillères pédagogiques participantes au projet afin d'obtenir leur point de vue sur l'expérience vécue (voir le gabarit d'entretien à l'Annexe 3).

Partie C – Principaux résultats

Pratiques d'enseignement liées à la cyberintimidation

Les personnes enseignantes ont été interrogées sur leurs pratiques et besoins d'enseignement liés à la cyberintimidation, tout en étant amenées à définir la cyberintimidation. Les éléments de la définition qui émergent davantage de l'analyse est l'aspect négatif (menaces, insultes, rumeurs) de la cyberintimidation et le fait qu'elle se déroule par l'entremise d'outils numériques (réseaux sociaux, Internet, photos, textos). Le caractère répétitif a été peu évoqué et le déséquilibre de pouvoir inhérent à la cyberintimidation n'a pas été évoqué explicitement.

Parmi les 145 personnes répondantes, 47,58% ont répondu qu'elles avaient été témoins de cyberintimidation en contexte scolaire. Elles parlent d'élèves qui ont été dénigrés, d'enseignants dont la réputation a été attaquée, d'envoi de photos et de menaces. Selon l'analyse des données, les actes se produisent généralement par l'entremise des médias sociaux (Instagram et Facebook surtout) ou par texto, mais également par la plateforme TEAMS. Plus de la moitié des personnes répondantes (55,86%) affirment avoir abordé la

¹ Une des quatre équipes a participé à la majeure partie du projet de recherche : journées de lancement, rencontre de suivi, conception et pilotage des activités. Toutefois, cette équipe d'enseignantes n'a pas participé à l'entretien de fin de projet. Elles n'ont pas non plus déposé l'ensemble de leurs activités. Il n'a donc pas été possible d'analyser et de diffuser les activités pour cette équipe.

thématique de la cyberintimidation en classe. Parmi elles, 53,09% disent avoir observé des changements de comportement chez les élèves à la suite des activités vécues en classe à propos de la cyberintimidation.

L'analyse des données qualitatives obtenues par le même questionnaire ainsi qu'à l'aide d'entretiens individuels permet de constater que des ateliers sur la cyberintimidation sont souvent pilotés par un policier communautaire ou, parfois, par un professionnel de l'école. Dans quelques cas, les parents sont impliqués dans ces ateliers. Sinon, plusieurs personnes mentionnent qu'elles discutent de la cyberintimidation avec les élèves, en prévention, mais également en intervention comme le souligne cette répondante au questionnaire :

En classe, souvent, les informations arrivent trop tard pour faire de la prévention. On doit récupérer les élèves et tenter de changer les perceptions suite à un évènement d'intimidation et de cyberintimidation.

Bien que moins nombreuses, d'autres pratiques sont évoquées comme l'utilisation de jeux sérieux, la présentation de vidéos et la rédaction de réflexions. L'usage des médias sociaux, les sextos, les stéréotypes, les normes et lois, la responsabilité, la définition de la cyberintimidation et les moyens de la dénoncer représentent les thématiques soulevées dans l'analyse. Une poignée de personnes répondantes mentionnent que certaines compétences sont développées en lien avec la cyberintimidation, soit le jugement critique ainsi que les compétences sociales et émotionnelles.

Parmi les personnes qui disent ne pas avoir abordé la cyberintimidation, les raisons évoquées sont l'âge des élèves (ils seraient trop jeunes), le manque de temps pour

planifier, le manque de périodes dédiées au cours d'ECR et l'absence de cas de cyberintimidation dans l'école primaire. L'analyse des données permet de constater que les personnes enseignantes sont touchées et intéressées par le phénomène, mais qu'elles n'ont pas nécessairement les ressources pour l'aborder.

Le besoin le plus souvent identifié par les personnes répondantes est la création de ressources, surtout des capsules vidéos et des activités clé en main. Plusieurs aimeraient également profiter de conférences et d'ateliers présentés par des experts. Quelques personnes soulignent la pertinence d'impliquer les parents et de créer du matériel pour les plus jeunes. Le besoin de formation et de développement professionnel est mentionné à quelques reprises, notamment pour « rendre le thème plus tangible » et intéresser les élèves comme le mentionne cette personne interrogée :

Les élèves se sont tellement fait parler d'intimidation depuis qu'ils sont au primaire. Il faut aborder le sujet d'une façon novatrice, car ils sont un peu tannés, du genre « oui, oui madame, on le sait... »

Certaines personnes répondantes soulignent également qu'au-delà de la prévention, il faut outiller les élèves à reconnaître la cyberintimidation et à y faire face.

Séquences d'apprentissage sur la cyberintimidation

À la fois retombées et résultats, le développement de séquences d'apprentissage se retrouve au centre du projet de recherche. Cette section vise non seulement à analyser

les séquences produites, mais également à décrire le processus de cocréation poursuivi afin d'informer la théorie et la pratique sur les étapes d'un tel processus.

Après avoir recruté les quatre équipes d'enseignantes, deux journées de lancement du projet ont eu lieu au mois de décembre 2022. Dans une salle de classe flexible, le contexte et le cadre théorique de la recherche ont été présentés aux enseignantes participantes. En plus de ces orientations théoriques, des orientations pratiques ont été proposées par une conseillère pédagogique du RÉCIT. Le développement d'une posture critique et réflexive chez les élèves a été mis de l'avant afin de favoriser leur autonomisation plutôt que de leur imposer un ensemble de comportements à adopter.

Lors de la deuxième moitié de la première journée, une structure des séquences d'apprentissage (Annexe 1) a été présentée aux personnes enseignantes afin qu'elles intègrent trois des dimensions de la « Théorie du comportement planifié adaptée à la cyberintimidation ». Cette façon de faire s'expliquait par la volonté d'aborder l'ensemble des dimensions du modèle sans surcharger les personnes enseignantes. Elles devaient ainsi développer une séquence de trois cours (au minimum) traitant de chacune des dimensions qui leur étaient attribuées.

Les enseignantes ont ainsi commencé à développer les activités durant une journée et demie entourée de l'équipe de recherche et des personnes conseillères pédagogiques du RÉCIT. L'avancement des travaux a été présenté au terme de la deuxième journée et un calendrier des échéances a été proposé. Une rencontre de suivi a été imposée à l'ensemble des équipes afin de réviser l'ensemble des activités et s'assurer de leur

adéquation avec les dimensions attribuées. Une deuxième rencontre de suivi a également été effectuée avec une des équipes. L'enseignement des séquences s'est effectué de janvier à juin. Lors de l'année suivante, les activités ont été révisées une deuxième fois et la mise en page a été uniformisée en vue de leur diffusion qui a eu lieu en mars 2024.

Une analyse des activités de trois des quatre équipes a néanmoins été effectuée afin de faire émerger certains constats quant aux pratiques enseignantes liées à la cyberintimidation. La durée des séquences était variable selon les équipes d'enseignantes. Dans l'une des équipes, trois cours ont été dédiés aux thématiques de la cyberintimidation. Pour une autre, ces thématiques ont été intégrées à travers une séquence en ECR préexistante qui a été adaptée au programme de CCQ. La cyberintimidation a été abordée dans sept des neuf cours de la séquence. Une troisième équipe a développé une dizaine d'activités plus ou moins longues intégrées dans les cours de français et de CCQ.

Pour l'ensemble des équipes, les connaissances associées à la cyberintimidation n'ont pas été abordées d'entrée de jeu. Les personnes enseignantes préféraient employer d'autres thématiques plus parlantes pour les élèves comme déclencheur de leur séquence (habiletés sociales et habiletés technologiques tout particulièrement). Lorsque la cyberintimidation était abordée, après une présentation magistrale sur sa définition, ses formes et les lois qui y sont associées ainsi que des études de cas étaient effectuées avec les élèves. En s'appuyant sur la posture critique et réflexive proposée en début de projet,

les activités visaient généralement à amener les élèves à débattre, réagir ou discuter autour de vidéos, d'enjeux, d'évènements d'actualité, d'affirmations ou de lois.

Dans une équipe d'enseignantes en particulier, les élèves étaient amenés, tout au long de la séquence, à formuler leurs réponses et à interagir en tenant compte d'éléments du programme de CCQ (p. ex., entraves au dialogue, valeurs, normes). Bien que ce soit davantage implicite, les deux autres équipes ont également inscrit leur séquence dans le programme d'ECR et de CCQ (dialoguer, observer des réalités culturelles, élaborer des réponses, examiner des points de vue). De plus, les trois équipes ont abordé la cyberintimidation, en français, à travers la lecture de romans et d'albums ainsi que par la rédaction de réflexions. Les deux équipes qui traitent des normes sociales ont employé la même stratégie. Les élèves étaient amenés à réagir quant à des situations de cyberintimidation de manière publique et anonyme afin qu'ils ressentent la pression sociale qui peut accompagner le phénomène.

Résultats des questionnaires aux élèves

Les élèves de chacune des enseignantes ont répondu au même questionnaire avant et après la séquence (Annexe 3). Au total, 169 élèves ont répondu au questionnaire et ils sont répartis comme suit: 34 qui ont suivi la première séquence, 55, la deuxième séquence, 23, la troisième et 57, la quatrième. Dans l'échantillon, 56,21% des élèves sont des filles et 43,20% sont des garçons. Comme certaines enseignantes évoluaient dans des classes multiniveaux, 43,79% des élèves étaient en 5^e année et 56,21%, en 6^e année.

D'emblée, il convient de mentionner qu'aucune différence significative n'a été observée selon le genre pour l'ensemble des variables à l'étude.

Premièrement, l'ensemble des groupes devaient répondre à des items sur la définition et les formes de la cyberintimidation. Les aspects technologiques et négatifs de la cyberintimidation sont les caractéristiques qui émergent le plus de l'analyse. Il est possible de constater que davantage de caractéristiques sont évoquées après l'enseignement de la séquence qu'avant, surtout en ce qui a trait aux aspects répétitifs et de déséquilibre de pouvoir. Les résultats de l'ANOVA montrent que les élèves identifient davantage de formes de cyberintimidation après la séquence comparativement à avant pour trois des quatre séquences. Deuxièmement, quant aux attitudes, il était demandé aux élèves de préciser s'ils trouvaient la cyberintimidation grave et s'ils la trouvaient lâche (sur une échelle de 1 à 5). Les résultats se sont montrés significatifs pour l'un des groupes dont la moyenne a diminué entre le prétest et le posttest, ce qui est plutôt étonnant. Parallèlement, il est possible d'observer que certaines moyennes ont diminué pour les normes sociales subjectives. Les élèves ressentent moins la pression des pairs à dénoncer après la séquence qu'avant. Bien que surprenant, ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que la moyenne était plutôt élevée au prétest ($M=4,49$) et reste élevée au posttest ($M=4,32$). De plus, ce résultat est cohérent avec les moyennes obtenues concernant l'intention de dénoncer. Bien que la différence ne soit pas significative, dans l'ensemble des groupes, les élèves prévoient moins dénoncer après qu'avant la séquence. Troisièmement, les moyennes obtenues concernant les différentes habiletés associées au contrôle comportemental perçu (habiletés sociales, régulation émotionnelle et habiletés

technologiques) au prétest et au posttest ne se sont pas montrées statistiquement différentes. Toutefois, lorsqu'il est demandé aux élèves s'ils savent quoi faire s'ils sont témoins ou victimes de cyberintimidation, il est possible de constater que la moyenne au posttest est significativement plus élevée que celle obtenue au prétest, peu importe le groupe. Ainsi, malgré des résultats en demi-teinte, les élèves se perçoivent davantage outillés à faire face à la cyberintimidation après la séquence comparativement à avant. En outre, il a été possible d'observer que le nombre d'élèves victimes, témoins ou agresseurs d'intimidation a diminué entre le début et la fin de la séquence (70 au début contre 53 à la fin).

Des corrélations entre les variables ont finalement été effectuées afin de vérifier les relations entre les éléments de la « Théorie du comportement planifié adaptée à la cyberintimidation ». Comme le prédit le modèle, les attitudes, les normes sociales subjectives, la régulation émotionnelle, les habiletés sociales, le contrôle comportemental perçu et l'intention de dénoncer sont corrélés significativement et positivement entre eux. Une exception émane cependant de l'analyse, les habiletés technologiques sont corrélées significativement (bien que faiblement) et négativement avec le contrôle comportemental perçu et l'intention de dénoncer.

Expérience vécue et changement de pratiques

Concernant l'expérience vécue, une première question concernait le déroulement général des séquences d'enseignement élaborées. Les équipes d'enseignantes mentionnent, d'abord, que les séquences se sont déroulées comme prévu dans l'ensemble, bien que

certaines modifications aient été nécessaires en cours de route. Les modifications ont été diverses en fonction des équipes : ajout d'une activité supplémentaire, changement dans la modalité d'une activité (à l'oral plutôt qu'à l'écrit), modification de la tâche sommative prévue, coupure partielle de certaines thématiques, etc. En ce qui a trait aux réactions des élèves, les équipes d'enseignantes soulèvent notamment le fort intérêt des élèves concernant les thèmes abordés. Elles mentionnent que les activités ont donné lieu à de nombreuses discussions, qui ont souvent dépassé les frontières des éléments enseignés, mais surtout, elles remarquent toutes une certaine prise de conscience de la part des élèves, malgré l'immaturation émotionnelle dont ils font parfois preuve en rapport avec certaines thématiques, par exemple, les habiletés sociales ou la régulation émotionnelle. Les points forts des séquences varient selon les équipes : une vidéo, un album ou une activité, qui fait réagir les élèves; une activité qui suscite moins d'intérêt, mais que les élèves reprennent sans cesse; les élèves qui se montrent intéressés, qui participent, qui discutent et qui réagissent. Les points à améliorer soulevés par les équipes sont également variés : le temps alloué pour chaque activité est mal planifié; la place de la séquence dans le calendrier scolaire n'est pas adéquate; la contextualisation des mises en situation (ancrées dans la réalité des élèves) doit être revue. Finalement, sur le plan des retombées concrètes, une équipe précise avoir vu une diminution des cas de cyberintimidation à gérer dans leurs classes après avoir vécu la séquence d'enseignement.

Concernant le changement dans les pratiques, une première question s'intéressait à la perception de la recherche scientifique par les enseignantes participantes et l'évolution de celle-ci au fil du projet. Les équipes d'enseignantes interrogées mettent de l'avant des

perceptions différentes, qui semblent être associées au milieu dans lequel elles enseignent. Pour une équipe œuvrant dans une école internationale, la recherche se place au centre même de leurs pratiques, et donc, le présent projet de recherche n'a fait que renforcer des pratiques et des perceptions existantes quant à la recherche scientifique et son apport pour l'enseignement; pour l'autre, la perception par rapport à la recherche scientifique ne semble pas avoir beaucoup évoluée au fil du projet et son usage par l'équipe d'enseignantes semble s'être restreint aux ressources proposées par les chercheurs et les conseillers du RÉCIT affiliés au projet. Si les deux équipes ont eu à faire elles-mêmes de la recherche d'informations pour bonifier leurs séquences, la première équipe semble avoir porté une très grande attention à la validité et à la fiabilité des sources consultées, alors que la seconde semble moins à l'aise en la matière et s'est donc surtout concentrée sur les ressources proposées et validées par les personnes expertes dans l'équipe de recherche. Une seconde question sur le changement dans les pratiques s'est penchée sur les retombées plus générales du projet sur les enseignantes. Toutes les équipes soulignent la pertinence et l'importance de la recherche sur la cyberintimidation et de son enseignement en classe ; elles mentionnent également que les séquences et les activités créées dans le cadre du projet seront assurément réinvesties, voire bonifiées dès l'an prochain. Concernant les retombées sur la conception, les équipes d'enseignantes soulignent la plus-value du temps de libération obtenu dans le cadre du projet. Cela leur a permis de prendre le temps de bien faire les choses, de prendre un pas de recul pour s'adapter en cours de route tout en restant fidèles à leur intention pédagogique. Sur le plan de l'enseignement, une équipe d'enseignantes retient l'importance d'ancrer les

séquences et les activités dans la réalité des élèves; une autre, l'importance de varier les stratégies d'enseignement. Enfin, au sujet de la collaboration, le projet semble avoir principalement renforcé des pratiques collaboratives déjà existantes, et ce, pour toutes les équipes d'enseignantes tout en appréciant la rencontre avec d'autres acteurs et experts du milieu de l'éducation.

Partie D — Pistes d'actions et limites

Impliquer les parents. Le choix de placer les parents en tout premier lieu est une posture du chercheur principal. En effet, nous donnons beaucoup d'importance à l'école dans la prévention de la cyberintimidation, mais là où tout s'apprend en premier (valeurs, comportements, etc.) est essentiellement par l'entremise des parents et de la famille, l'école venant ensuite puisque les enfants y passent la majorité de leur temps. D'ailleurs, les résultats obtenus laissent croire que l'intervention des personnes enseignantes, à elle seule, n'est pas suffisante pour favoriser la dénonciation de la cyberintimidation. Ainsi, les parents devraient être impliqués davantage dans la lutte contre la cyberintimidation et l'utilisation responsable des technologies par l'entremise de certaines actions.

1. **Ateliers et séances d'information pour les parents** : Organiser régulièrement des ateliers et des séances d'information pour les parents, leur fournissant des connaissances sur les risques de la cyberintimidation pour leur enfant ainsi que pour eux au niveau légal. De plus, des stratégies pour encadrer et guider l'utilisation des technologies par leurs enfants peuvent être d'un apport précieux pour les parents.

2. **Communication active des parents** : Mettre en place des canaux de communication actifs entre l'école et les parents, tels que des infolettres, des groupes de discussion en ligne, et des rencontres ponctuelles ou régulières si des cas de cyberintimidation atteignent un niveau important au sein de l'école. Cela permettrait aux parents d'être informés des initiatives de l'école et de partager leurs préoccupations et suggestions.
3. **Ressources et outils pour les parents** : Fournir aux parents des ressources et des outils pratiques, tels que des guides sur l'utilisation sécuritaire des réseaux sociaux, des logiciels de contrôle parental, et des recommandations de sites Web et d'applications éducatives.
4. **Participation des parents aux projets scolaires** : Encourager les parents à participer directement aux projets scolaires liés à la prévention de la cyberintimidation. Par exemple, ils peuvent intervenir comme conférenciers ou bénévoles lors d'ateliers, ou encore participer à l'organisation d'évènements de sensibilisation.

Diffuser des ressources pédagogiques sur la cyberintimidation. Les résultats obtenus montrent que le personnel enseignant souhaite aborder la cyberintimidation, mais qu'ils n'ont pas toujours les ressources pédagogiques pour le faire. Plusieurs acteurs du milieu scolaire peuvent participer à la diffusion de ressources pédagogiques sur la cyberintimidation, notamment celles produites dans le cadre du projet. Les personnes conseillères pédagogiques, tout particulièrement, pourront se saisir des séquences élaborées pour en faire profiter les personnes enseignantes de leur réseau. De plus, les gens du ministère de l'Éducation qui s'occupent du nouveau cours de CCQ qui est entré

en vigueur en 2023-2024 sont également invités à diffuser des ressources associées au phénomène de la cyberintimidation. Finalement, les gestionnaires pourraient contribuer à la diffusion des ressources développées, notamment dans le cas où il y aurait des problématiques particulières liées à la cyberintimidation à l'intérieur de leur école.

Soutenir le personnel enseignant. Un sondage de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ, 2024) montre que les enseignants ne se sentent pas assez formés. Les résultats de la présente recherche pointent dans la même direction quant à la prévention de la cyberintimidation. Pour soutenir le personnel enseignant dans leur rôle clé à cet égard et quant à la promotion d'une utilisation responsable du numérique de façon générale, il est essentiel de leur offrir du temps et des ressources adéquates.

1. **Temps alloué pour le développement professionnel :** Comme mentionné par les enseignantes du projet, le temps de libération leur a permis de développer du matériel et de s'approprier pleinement le contenu à partager à leurs classes. Ainsi, allouer du temps spécifique dans l'emploi du temps du personnel enseignant pour qu'il puisse développer des activités pédagogiques innovantes, participer à des formations continues, ou s'engager dans des projets de recherche en collaboration avec des universités s'avère un élément qui a fait du projet un succès.
2. **Collaboration avec le milieu universitaire :** Favoriser des partenariats entre les écoles et les universités pour permettre aux enseignants de bénéficier de l'expertise académique et de participer à des programmes de recherche-action. Cela peut inclure des échanges de bonnes pratiques, des stages de perfectionnement ou même la

cocréation de contenus pédagogiques qui fut aussi une belle retombée du présent projet.

Adopter une approche intégrée. Comme l'a prévu notre projet de recherche, il ne suffit pas d'aborder que les connaissances sur la cyberintimidation et les habiletés technologiques. Une approche intégrée est nécessaire pour traiter efficacement la cyberintimidation et promouvoir une utilisation positive du numérique.

1. **Développement des compétences socioémotionnelles :** Intégrer des programmes visant à développer les compétences socioémotionnelles des élèves, comme l'empathie, la gestion des émotions, et la résolution de conflits. Ces compétences sont cruciales pour prévenir, entre autres, les comportements de cyberintimidation et encourager une interaction en ligne respectueuse.
2. **Projets interdisciplinaires :** Mettre en place des projets interdisciplinaires qui intègrent la technologie de manière responsable dans différentes matières. Par exemple, des projets en sciences sociales sur l'impact des médias sociaux, ou en arts sur la création de campagnes de sensibilisation en ligne, comme ce fut le cas dans des activités pédagogiques développées par des enseignantes du projet.
3. **Participation active des élèves :** Impliquer les élèves dans la création et la mise en œuvre des initiatives de prévention. Cela peut inclure la création de clubs anticyberintimidation, la réalisation de campagnes de sensibilisation, et la participation à des discussions et des ateliers sur la citoyenneté numérique.

Cultiver un climat de confiance. Selon les résultats obtenus, il reste du chemin à faire pour favoriser la dénonciation des cas de cyberintimidation. Il convient ainsi de créer un climat de confiance pour que les enfants se sentent à l'aise de se confier aux adultes. Voici quelques stratégies pour y parvenir :

1. **Écouter activement.** Être présent en signifiant aux enfants sa disponibilité. Écouter sans juger et faire preuve d'empathie en utilisant des phrases comme : « Je comprends que cela a dû être très difficile pour toi. »
2. **Communiquer ouvertement.** Encourager les discussions régulières avec les enfants et s'assurer qu'ils puissent s'exprimer librement en leur posant des questions ouvertes comme : « Qu'est-ce qui s'est passé aujourd'hui en ligne ? »
3. **Créer un environnement sécuritaire.** Assurer aux enfants que ce qu'ils partagent sera traité avec respect et confidentialité. Réagir de façon calme et mesurée.
4. **Encourager l'autonomie.** Impliquer les enfants dans la recherche de solutions. Par exemple, demander aux enfants de soulever des moyens de gérer les situations problématiques qui surviennent. Valoriser leurs efforts lorsqu'ils se confient et lorsqu'ils utilisent des stratégies adéquates.

Limites ou mises en garde dans l'interprétation ou l'utilisation des résultats

1. **Variabilité des séquences d'apprentissage.** Afin de tenir compte du contexte d'enseignement de chacune des équipes d'enseignantes participantes, une grande liberté a été octroyée pour la création des séquences d'apprentissage. Si cette

approche a favorisé l'implication des participantes ainsi que leur créativité, il en résulte une grande variabilité entre les séquences concernant notamment leur durée. Cette variabilité rend difficile la comparaison entre les séquences d'apprentissage.

2. **Taille de l'échantillon** : Certaines enseignantes n'ont pas pu faire passer le posttest et nous avons une perte d'élèves participants d'environ 80 questionnaires, ce qui a réduit considérablement la taille de l'échantillon.
3. **Résultats surprenants au niveau des élèves**. Certains résultats inattendus entourant les normes sociales et la dénonciation de la cyberintimidation auraient pu être mieux expliqués en interrogeant les élèves.

Partie E — Nouvelles pistes ou questions de recherche

Dans de futures recherches, il serait pertinent d'interroger les élèves sur leur point de vue quant à la pertinence de mettre en place des activités d'apprentissage sur la cyberintimidation. Des entretiens permettraient d'identifier les contenus ou les stratégies pédagogiques qui répondent à leurs besoins. Plus généralement, il serait intéressant d'obtenir le point des élèves sur le phénomène et sur sa dénonciation. L'influence de l'implication des parents sur l'efficacité des activités d'apprentissage portant sur la cyberintimidation mériterait également d'être étudiée.

Les activités d'apprentissage produites dans le cadre de ce projet pourraient servir de point de départ pour s'intéresser à ces nouvelles questions de recherche. Comme il était impossible de rendre justice à leur richesse à l'intérieur de ce rapport, il apparaissait

opportun de les diffuser en guise de point final. Les grilles de planification, les documents produits pour les élèves et les pistes de réponse aux différentes activités sont disponibles à partir du lien suivant : monurl.ca/cyberprimaire.

Partie F — Liste de références pertinentes pour les personnes et organisations intéressées ou interpellées par la recherche

Académie de la transformation numérique. (2024). NETendances 2023. Famille numérique. *NETendances*, 14(5). <https://transformation-numerique.ulaval.ca/enquetes-et-mesures/netendances/la-famille-numerique-2023/>

Aizenkot, D. et Kashy-Rosenbaum, G. (2018). Cyberbullying in WhatsApp classmates' groups: Evaluation of an intervention program implemented in Israeli elementary and middle schools. *New Media & Society*, 20(12), 4709-4727. <https://doi.org/10.1177/1461444818782702>

Commission d'accès à l'information du Québec. (2022). Mieux protéger les renseignements personnels des jeunes à l'ère du numérique. Gouvernement du Québec. https://www.cai.gouv.qc.ca/uploads/pdfs/CAI_RAP_RP_Jeunes.pdf

Cyberaide. (2023). *Signalements de la population traités en 2023*. Centre canadien de la protection de l'enfance. <https://www.cyberaide.ca/fr/qui-nous-sommes/signalements-de-la-population-en-2023/>

McAfee. (2022). Cyberbullying in Plain Sight. A McAfee Connected Family Report. McAfee. <https://media.mcafeeassets.com/content/dam/npcl/ecommerce/en-us/docs/reports/rp-cyberbullying-in-plain-sight-2022-global.pdf>

Beaumont, C., Leclerc, D., Frenette, E. et Proulx, M. (2014). *Portrait de la violence dans les établissements d'enseignement du Québec. Rapport du groupe de recherche SÉVEQ*. Chaire de recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif. http://www.violence-ecole.ulaval.ca/fichiers/site_chaire_cbeaumont/documents/Rapport_Seveq-2014_19_sept_2014.pdf

Fédération des syndicats de l'enseignement-CSQ. (2024). *Résultats de la consultation réalisée auprès des enseignantes et enseignants du programme Culture et citoyenneté*

québécoise. FSE-CSQ. <https://fse.lacsq.org/wp-content/uploads/sites/17/2024/05/D140821.pdf>

Buils, R. F., Miedes, A. C. et Oliver, M. R. (2020). Effect of a cyberbullying prevention program integrated in the primary education curriculum. *Revista de Psicodidáctica (English ed.)*, 25(1), 23-29. <https://doi.org/10.1016/j.psicoe.2019.08.004>

Hinduja, S. et Patchin, J. (2010). Bullying, cyberbullying, and suicide. *Archives of suicide research*, 14(3), 206-221. <https://doi.org/10.1080/13811118.2010.494133>

Kowalski, R., Giumetti, G., Schroeder, A. et Lattanner, M. (2014). Bullying in the digital age: A critical review and meta-analysis of cyberbullying research among youth. *Psychological bulletin*, 140(4), 1073-1137. <https://doi.org/10.1037/a0035618>

Loi sur l'instruction publique. LIP, ch. I-13.3.
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/l-13.3>

McKenney, S. et Reeves, T. (2014). Educational design research. Dans M. Spector, D. Merrill, J. Elen et M. Bishop (dir.), *Handbook of research on educational communications and technology* (p. 131-140). Springer.

Ministère de l'Éducation. (2023). *Programme Culture et citoyenneté québécoise*. Gouvernement du Québec.
https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/CCQ-Programme-Primaire.pdf

RÉCIT. (2023). *La citoyenneté à l'ère du numérique*. <https://www.citnum.ca/>

Williford, A. et DePaolis, K. (2016). Predictors of cyberbullying intervention among elementary school staff : the moderating effect of staff status. *Psychology in the Schools*, 53(10), 1032-1044. <https://doi.org/10.1002/pits.21973>

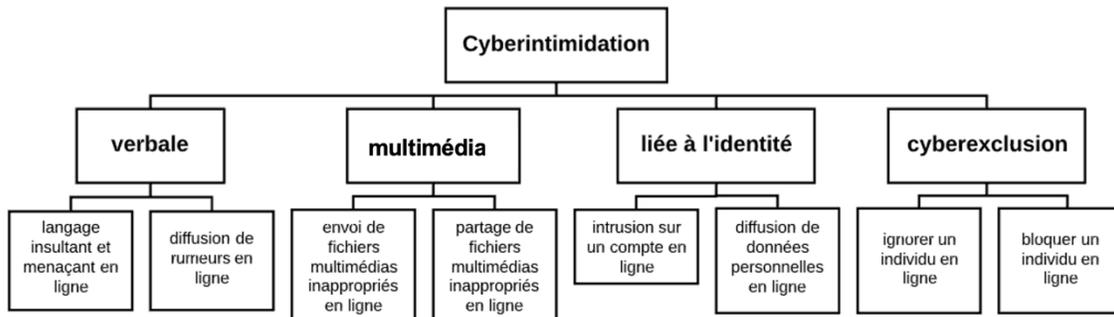
Wölfer, R., Schultze-Krumbholz, A., Zagorscak, P., Jäkel, A., Göbel, K. et Scheithauer, H. (2014). Prevention 2.0: Targeting Cyberbullying @ School. *Prevention Science*, 15(6), 879-887. <https://doi.org/10.1007/s11121-013-0438-y>

Annexe 1 – Cadre de référence

Types de cyberintimidation

L'intimidation et la cyberintimidation peuvent être de plusieurs types. Çetin *et al.*, (2011) et Palladino *et al.*, (2015) proposent la catégorisation suivante :

Figure 1 : Catégories et types de cyberintimidation



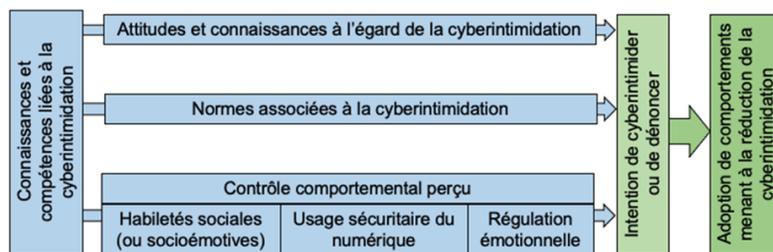
Çetin *et al.*, (2011) proposent 3 catégories : la cyberintimidation verbale, la « cyberforgerie » et la cyberintimidation liée à l'identité. Palladino *et al.* (2015) ajoutent la cyberexclusion. Elle est appropriée au primaire et au secondaire compte tenu du fait que la « mise à l'écart » est une forme d'intimidation en personne qui se produit à ces niveaux scolaires (Beaumont *et al.*, 2014). La **cyberintimidation verbale** inclut l'utilisation d'un langage insultant, ridiculisant, humiliant ou menaçant en ligne. Elle inclut les propos liés au genre, à l'origine ethnique, à l'apparence ou à la religion. La diffusion de rumeurs fait également partie de cette catégorie. La cyberforgerie ou **cyberintimidation multimédia** implique l'utilisation de matériel multimédia, ce qui explique la modification de l'expression dans la Figure 1. Cette catégorie consiste au partage ou à l'envoi en ligne d'un fichier audio, vidéo ou photo inapproprié ou modifié. La **cyberintimidation liée à l'identité** touche toute action visant à accéder, à utiliser ou à diffuser les informations personnelles d'autrui en

ligne. L'intrusion sur un compte en ligne, l'utilisation de l'identité ou la diffusion de renseignements personnels sur les médias sociaux sont les formes les plus communes. Finalement, la **cyberexclusion** consiste à exclure une personne d'un groupe en ligne (forum, site de clavardage, Instagram, Facebook, etc.) en le bloquant ou en l'ignorant.

Théorie du comportement planifiée adaptée à la cyberintimidation

La Théorie du comportement planifié développée par Ajzen (1991) s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle l'intention guide l'action : « plus l'intention d'adopter un comportement est forte, plus il est probable qu'il se manifeste » (p.181). À son tour, l'intention est influencée par les connaissances et attitudes, les normes subjectives ainsi que le contrôle comportemental perçu associés au comportement en question. Plusieurs écrits considèrent que la théorie d'Ajzen est propice pour développer des programmes et des activités permettant de faire face à la cyberintimidation (Aizenkot et Kashy-Rosenbaum, 2018; Chaux et al., 2016; Doane et al., 2016; Buils et al., 2020; Wölfer et al., 2014; Williford et De Paolis, 2016).

Figure 2 : Théorie du comportement modifiée adaptée à la cyberintimidation



La Figure 2 propose une modélisation de la Théorie du comportement planifiée adaptée au phénomène de la cyberintimidation. Les connaissances associées à la

cyberintimidation consistent en sa définition, ses types ou les lois qui y sont associées. Comme le souligne Ajzen (1991), les attitudes réfèrent au degré d’approbation ou de désapprobation envers le phénomène, tandis que les normes subjectives représentent la pression sociale d’adopter ou non le comportement. Le contrôle comportemental perçu, quant à lui, se rapproche du concept de sentiment d’autoefficacité de Bandura (1982) référant à la croyance d’un individu en sa capacité d’adopter le comportement en question. Pour faire face à la cyberintimidation, l’individu doit considérer qu’il détient, à la fois, des habiletés sociales ou socioémotives (incluant l’empathie), technologiques (concernant notamment le partage et la sécurisation des informations personnelles) et émotionnelles (p. ex., stratégies de gestion des émotions).

Les quatre équipes d’enseignantes devaient créer une séquence d’apprentissage qui abordait les connaissances sur la cyberintimidation, puis deux autres éléments de la modélisation. La Tableau 1 montre la structure des quatre séquences d’apprentissage qui ont été conçues. À l’exception des connaissances qui apparaissent dans chacune des séquences, les autres éléments étaient traités dans deux séquences seulement afin de limiter la charge de travail des enseignantes tout en ayant un nombre suffisant de données.

Tableau 1 : Structure des séquences d'apprentissage

Séquence 1	Séquence 2	Séquence 3	Séquence 4
Connaissances et attitudes liées à la cyberintimidation			
Normes subjectives	Régulation émotionnelle	Habiletés sociales	Normes subjectives
Habiletés sociales	Habiletés technologiques	Régulation émotionnelle	Habiletés technologiques

Annexe 2 – Approbation éthique



No du certificat : 4642_e_2021

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM, a examiné le protocole de recherche suivant et jugé qu'il est conforme aux pratiques habituelles et répond aux normes établies par la Politique no 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (décembre 2015).

Protocole de recherche

Chercheur principal : Stéphane Villeneuve

Unité de rattachement : Département de didactique

Équipe de recherche :

Professeurs : Normand Landry (TELUQ); Jeffrey Denis (Université Laval); Alain Stockless (UQAM)

Collaborateur.trice.s : Benoît Petit, Marie-Soleil Carroll, Marjorie Paradis, Annie Turbide (Service national du RÉCIT)

Étudiant : Jérémie Bisaillon (UQAM)

Titre du protocole de recherche : *Quand la citoyenneté à l'ère du numérique s'invite à l'école : identification et évaluation de pratiques pour favoriser une utilisation éthique, responsable et réfléchie du numérique*

Sources de financement (le cas échéant) : FRQSC

Durée du projet : 3 ans

Modalités d'application

Le présent certificat est valide pour le projet tel qu'approuvé par le CIEREH. Les modifications importantes pouvant être apportées au protocole de recherche en cours de réalisation doivent être communiquées au comitéⁱ.

Tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité ou l'éthicité de la recherche doit être communiqué au comité. Toute suspension ou cessation du protocole (temporaire ou définitive) doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat d'éthique est valide jusqu'au **1 février 2022**. Selon les normes de l'Université en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique. Le rapport d'avancement de projet (renouvellement annuel ou fin de projet) est requis dans les trois mois qui précèdent la date d'échéance du certificatⁱⁱ.

Yanick Farmer, Ph.D.
Professeur
Président

9 février 2021

Date d'émission initiale du certificat

ⁱ <http://recherche.uqam.ca/ethique/humains/modifications-apportees-a-un-projet-en-cours.html>

ⁱⁱ <http://recherche.uqam.ca/ethique/humains/rapport-annuel-ou-final-de-suivi.html>

Annexe 3 – Outils de collecte des données

Questionnaire au personnel enseignant sur les pratiques à l'égard de la cyberintimidation

Ce questionnaire s'adresse au personnel enseignant du primaire et du secondaire

Il s'inscrit dans un projet de recherche réalisé à l'Université du Québec à Montréal en partenariat avec le RÉCIT, l'Université Laval et l'Université TÉLUQ, s'intéressant à la prévention de la cyberintimidation en milieu scolaire.

Le questionnaire prend une dizaine de minutes à répondre.

Ce projet est financé par les Fonds de recherche du Québec, Société et culture (FRQSC) et est approuvé par le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CIEREH), Certificat #4642_e_2021

PARTIE A: Formulaire de consentement

PARTIE B: Contexte d'enseignement

1. Quelle est votre tâche d'enseignement principale?
 - Éducation préscolaire
 - Titulaire 1re année du primaire
 - Titulaire 2e année du primaire
 - Titulaire 3e année du primaire
 - Titulaire 4e année du primaire
 - Titulaire 5e année du primaire
 - Titulaire 6e année du primaire
 - Titulaire en adaptation scolaire au primaire
 - Anglais au primaire
 - Éducation physique et à la santé (EPS) au primaire
 - Musique au primaire
 - Enseignement secondaire en éthique et culture religieuse (ECR)
 - Enseignement secondaire, autres matières
 - Autre

2. Expérience
 - 4 ans et moins
 - Entre 5 et 9 ans
 - Entre 10 et 14 ans
 - Entre 15 et 19 ans

- Entre 20 et 25 ans
 - Entre 25 et +
3. Établissement
- Public
 - Privé
4. Quel est le nom de l'école dans laquelle vous enseignez? (question à réponse courte)
5. Dans quelle région administrative se trouve votre école?
- Abitibi-Témiscamingue
 - Bas-Saint-Laurent
 - Capitale-Nationale
 - Centre-du-Québec
 - Chaudière-Appalaches
 - Côte-Nord
 - Estrie
 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
 - Lanaudière
 - Laurentides
 - Laval
 - Mauricie
 - Montérégie
 - Montréal
 - Nord-du-Québec
 - Outaouais
 - Saguenay-Lac-Saint-Jean

PARTIE C – Actes de cyberintimidation

6. Qu'est-ce que la cyberintimidation pour vous? Donnez le plus de détails possible. (question à réponse longue)
7. Avez-vous déjà été témoin d'actes de cyberintimidation en contexte scolaire?
- Oui
 - Non
8. Si oui, pouvez-vous décrire les actes de cyberintimidation dont vous avez été témoin (victime, agresseur, fréquence, type, outil utilisé, etc.). (question à réponse longue)
9. Avez-vous déjà vécu personnellement de la cyberintimidation?
- Non
 - Oui, dans le cadre de mon travail

- Oui, dans ma vie personnelle
- Je préfère ne pas répondre

10. Pouvez-vous décrire les actes de cyberintimidation dont vous avez été victime (agresseur, fréquence, type, outil utilisé, etc.)? (question à réponse longue)

PARTIE D : Pratiques d'enseignement sur la cyberintimidation et leurs effets

11. Avez-vous déjà abordé en classe la thématique de la cyberintimidation?

- Oui
- Non

12. Si oui, comment avez-vous abordé le thème de la cyberintimidation avec vos élèves? (question à réponse longue)

Cette question est centrale pour ce projet de recherche, alors nous sommes très intéressés à connaître vos expériences.

N'hésitez pas à ajouter le plus de détails possible (méthodes pédagogiques, stratégies, durée, connaissances abordées, etc.)

13. Sinon, pourquoi ne l'avez-vous pas abordé? (question à réponse longue)

14. Avez-vous déjà observé des changements de comportements chez vos élèves suite à une ou des activités vécues en classe à propos de la cyberintimidation?

- Oui
- Non

15. Comment l'expliquez-vous? Donnez des exemples si possible.

16. Comment pourrait-on vous aider à prévenir la cyberintimidation en contexte scolaire?

PARTIE E : Questions sociodémographiques

Les questions de cette section sont principalement fondées sur la norme actuelle utilisée par Statistique Canada dans le cadre du recensement et sur le libellé de la « Loi sur l'équité en matière d'emploi ». Ainsi, « L'équité, la diversité et l'inclusion renforcent le milieu scientifique ainsi que la qualité, les retombées et la pertinence sociale des travaux de recherche ».

17. Quel est votre âge?

- 26-30 ans

- 31-35 ans
- 36-40 ans
- 41-45 ans
- 46-50 ans
- 51-55 ans
- 56-60 ans
- 61 ans et plus

18. À quel genre vous identifiez-vous?

- Femme
- Homme
- Autre

19. Vous identifiez-vous comme appartenant au peuple autochtone? (question non obligatoire)

20. Si oui, à quel(s) groupe(s) vous identifiez-vous? (question non obligatoire)

- Premières Nations
- Inuit
- Métis

21. Vous identifiez-vous comme étant membre d'une minorité visible du Canada? (question non obligatoire)

Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

- Oui
- Non
- Je préfère ne pas répondre

22. Quelle(s) langue(s) parlez-vous le plus souvent à la maison? (question non obligatoire)

- Anglais
- Français
- Autre

23. Vous identifiez-vous comme étant une personne en situation de handicap comme l'entend la Loi? (question non obligatoire)

Selon la Loi canadienne sur l'accessibilité on entend par handicap toute « déficience notamment physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, trouble d'apprentissage ou de la communication ou limitation fonctionnelle, de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et dont l'interaction avec un obstacle nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société ».

- Oui
- Non

Si vous êtes enseignant.e au primaire, nous vous invitons à participer à des entretiens ou à la conception d'activités d'apprentissage (avec compensation financière) sur la prévention de la cyberintimidation.

Si vous êtes intéressé.e, veuillez laisser votre adresse courriel ici.
[Lien pour communiquer l'adresse courriel]

N'hésitez pas à partager cette enquête parmi vos collègues enseignant.e.s.

Gabarit d'entretien au personnel enseignant sur les pratiques à l'égard de la cyberintimidation

1. Avez-vous des questions après la lecture du formulaire de consentement?

Pour rappel, toutes les informations sont confidentielles et nous nous assurerons que toutes informations permettant l'identification directe ou indirecte seront anonymisées (nom de l'école, nom d'un collègue, nom d'un élève, etc.).

2. Consentez-vous à participer à la recherche? (sinon, fin de l'entretien)

3. Questions sociodémographiques

- À quelle école enseignez-vous?
- Où cette école est-elle située?
- À quel niveau enseignez-vous?

4. Qu'est-ce que la cyberintimidation pour vous ?

5. Vous sentez-vous outillé à aborder la cyberintimidation en classe ?

- Sinon, pourquoi ne vous sentez-vous pas bien outillé ?
- Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour vous aider à aborder la cyberintimidation ?

6. Quelles sont vos pratiques d'enseignement entourant la cyberintimidation ?

- Quel est le contenu des activités ?
- Quelles stratégies pédagogiques utilisez-vous ?
- Quelle est la durée des activités ?
- Quelles sont les ressources utilisées (humaines, matérielles, etc.)

7. Avez-vous d'autres questions ? Par rapport, au nouveau programme d'ECR par exemple.

Fin de l'entretien

Présentation des prochaines étapes du projet :

8. Seriez-vous intéressé à participer aux prochaines étapes du projet (conception d'activités d'apprentissage avec l'équipe de recherche ou autre implication)?

Questionnaire aux élèves associés à la séquence d'apprentissage sur la cyberintimidation

Ceci est un questionnaire-maitre. Les questionnaires distribués aux élèves étaient adaptés en fonction des thématiques abordées lors de la séquence d'apprentissage (voir la structure des séquences à l'Annexe 1). Les sections en vert apparaissaient dans tous les questionnaires, les autres dépendaient de la séquence.

Ce questionnaire est lié à une recherche faite à l'université sur la création d'activités d'apprentissage sur la cyberintimidation. Le questionnaire devrait te prendre autour de 15 minutes à répondre.

Prends le temps de lire attentivement chacune des questions et réponds-y le plus honnêtement possible, c'est important pour notre recherche.

En passant, tes réponses seront complètement anonymes. Ton enseignante ne pourra pas les voir.

Nous te remercions grandement de ta participation, car elle nous aide beaucoup!

PARTIE A - Identification

1. Écris ci-dessous les 2 premières lettres de ton prénom suivi des 2 premières lettres de ton nom de famille suivi du jour de ta fête. Par exemple, Jean-Nicolas Rioux-Martel, né le 12 février 2016, écrira : JERI12
2. Sélectionne le nom de ton enseignante (liste déroulante)

PARTIE B – Connaissances et attitudes quant à la cyberintimidation

3. Dans tes mots, donne une définition de la cyberintimidation et donne un exemple (réponse longue)
4. Parmi les choix suivants, lesquels sont des types de cyberintimidation :
 - Voler le lunch d'un ami à chaque diner
 - Frapper quelqu'un durant la récréation à l'école
 - Créer un faux profil Instagram au nom d'un collègue de classe pour commenter agressivement des photos
 - Publier sur Instagram le numéro de téléphone d'un ami sans sa permission
 - Publier une vidéo TikTok où tu dis qu'un autre élève de ton école est laid
 - Tes amis et toi vous retirez un collègue de classe de tous les groupes de discussion que vous avez ensemble
 - Écrire à un collègue de classe, une seule fois, que tu vas le battre à l'école en message privé sur Instagram
 - Se chicaner avec un ami sur FaceTime
 - Dire à quelqu'un, une seule fois, qu'il est mauvais en jouant à Fortnite
5. Pour moi, la cyberintimidation, c'est :
 - Très grave
 - Grave
 - Ni grave, ni pas grave
 - Peu grave
 - Pas du tout grave
6. Pour moi, la cyberintimidation, c'est une action :
 - Très courageux
 - Courageux
 - Ni courageux, ni lâche
 - Lâche
 - Très lâche

PARTIE C - Normes subjectives

7. Mes amis acceptent que je cyberintimide quelqu'un
 - Très en accord
 - D'accord
 - Ni en accord, ni en désaccord
 - En désaccord
 - Très en désaccord

8. Mes amis m'influencent à cyberintimider les autres
- Très en accord
 - En accord
 - Ni en accord, ni en désaccord
 - En désaccord
 - Très en accord
9. Mes amis s'attendent de moi à ce que je dénonce la cyberintimidation si j'en suis témoin
- Très en accord
 - D'accord
 - Ni en accord, ni en désaccord
 - En désaccord
 - Très en désaccord
10. Mes amis s'attendent de moi à ce que je dénonce la cyberintimidation si j'en suis victime
- Très en accord
 - D'accord
 - Ni en accord, ni en désaccord
 - En désaccord
 - Très en désaccord

PARTIE D - Contrôle comportemental perçu

11. Je sais quoi faire pour régler la situation correctement si je vis de la cyberintimidation
- Très en accord
 - D'accord
 - Ni en accord, ni en désaccord
 - En désaccord
 - Très en désaccord
12. Je sais quoi faire pour régler la situation correctement si je suis témoin de cyberintimidation
- Très en accord
 - D'accord
 - Ni en accord, ni en désaccord
 - En désaccord
 - Très en désaccord

PARTIE D1 – Habiletés sociales (ou socioémotives)

13. Je dis des choses en ligne que je ne dirais pas en personne

- Très en accord
- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Très en désaccord

14. Avant d'écrire un commentaire en ligne, je me mets à la place de la personne qui va le recevoir

- Très en accord
- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Très en désaccord

15. Je réfléchis aux conséquences avant d'écrire quelque chose en ligne

- Très en accord
- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Très en désaccord

16. Je me sens mal pour les gens qui subissent de la cyberintimidation

- Très en accord
- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Très en désaccord

PARTIE D2 - Régulation émotionnelle

Lorsque je vis des émotions négatives en ligne (colère, peur, stress)...

17. ...je prends un temps d'arrêt afin de me calmer

- Très en accord
- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Très en désaccord

18. ...j'en parle

- Très d'accord
- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Très en désaccord

19. ...je n'arrête pas d'y penser même quand je ne suis plus devant mon téléphone ma tablette ou mon ordinateur

- Très en accord
- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Très en désaccord

20. ...je pense à un plan ou une stratégie pour régler la situation

- Très en accord
- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Très en désaccord

PARTIE D3 - Habiletés technologiques

En ligne et par texto, je fais attention...

21. ...aux informations personnelles que je partage

- Très en accord
- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Très en désaccord

22. ...aux photos et vidéos que je partage

- Très en accord
- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Très en désaccord

23. ...avec qui je communique sur les réseaux sociaux

- Très en accord

- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Très en désaccord

PARTIE E - Intention d'adopter le comportement

24. Je vais dénoncer si je suis victime de cyberintimidation

- Très en accord
- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Très en désaccord

25. Je vais dénoncer si je suis témoin de cyberintimidation

- Très en accord
- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Très en désaccord

26. Je vais dénoncer si je suis victime d'intimidation en personne

- Très en accord
- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En Désaccord
- Très en désaccord

27. Je vais dénoncer si je suis témoin d'intimidation en personne

- Très en accord
- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En Désaccord
- Très en désaccord

PARTIE F - Comportements vécus et perpétrés liés à la cyberintimidation

Pour chacune des affirmations, indique si ça t'est arrivé dans le dernier mois (30 jours environ)

28. Être victime de cyberintimidation

- Oui

- Non
- Je ne suis pas certain.e

29. Être victime d'intimidation en personne

- Oui
- Non
- Je ne suis pas certain.e

30. Être témoin de cyberintimidation

- Oui
- Non
- Je ne suis pas certain.e

31. Être témoin d'intimidation en personne

- Oui
- Non
- Je ne suis pas certain.e

32. Avoir cyberintimidé quelqu'un

- Oui
- Non
- Je ne suis pas certain.e

33. Avoir intimidé quelqu'un en personne

- Oui
- Non
- Je ne suis pas certain.e

Nous te remercions grandement d'avoir répondu au questionnaire! Tes réponses feront avancer la recherche sur la cyberintimidation.

Gabarit d'entretien aux personnes enseignantes participantes au projet

Bonjour,

Merci de prendre le temps de vous entretenir avec nous en cette fin d'année qui est sûrement bien occupé!

Prendre en note le nom de l'école et les personnes présentes.

Modifications à la séquence depuis la dernière rencontre

1. Avez-vous fait des changements majeurs à votre séquence depuis notre dernière rencontre?
 - Si oui, quels sont-ils?
2. Quelles étaient les thématiques qui vous ont été attribuées au début du projet?
3. Croyez-vous avoir abordé d'autres thématiques que celles qui vous ont été attribuées au départ (habiletés technos, habiletés sociales, normes sociales subjectives, régulation émotionnelle)?
 - Si oui, lesquelles?
 - Est-ce que certaines ont été abordées involontairement (p. ex., ce sont les élèves qui en ont parlé)? Si oui, lesquelles?

Lien entre les séquences et le programme

4. Les activités étaient intégrées à quels contenus du programme de formation?
 - Quels savoirs ou notions ont été abordés?
 - Quelles compétences ont été abordées?
 - Quelles compétences ont été évaluées?

Retour sur l'enseignement de la séquence

5. Comment s'est déroulé l'enseignement de la séquence?
 - L'enseignement s'est-il déroulé comme il était prévu? Sinon, quelles étaient les raisons?
 - Comment les élèves ont-ils réagi?
 - Quelles sont les retombées que vous avez remarquées?
 - Quels sont les points forts de la séquence?
 - Quels sont les points à améliorer de la séquence?

Processus de conception et de collaboration

6. Comment s'est déroulé le travail en équipe pour concevoir la séquence?
 - Est-ce que le travail a été réparti d'une certaine façon.
 - À quelles ressources avez-vous fait appel (matérielles et humaines)?
 - Qu'est-ce qui a été le plus complexe?
 - Quels étaient les obstacles rencontrés?
7. Combien de temps avez-vous mis sur cette conception approximativement?

- Combien de rencontres?
8. Comment avez-vous trouvé la participation au projet :
- En collaboration avec des conseillers pédagogiques du RÉCIT?
 - En collaboration avec des chercheurs?
 - Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré dans la collaboration avec ces actrices et acteurs?

Changement dans les pratiques

9. Quelle est votre perception de la recherche ou des données scientifiques?
- Est-ce que cette perception a évolué au courant du projet?
10. En quoi l'ensemble du projet (de la journée de lancement à aujourd'hui) a eu des retombées pour vous en tant qu'enseignante?
- Concernant le sujet de la cyberintimidation dans la société
 - Concernant la conception des séquences
 - Concernant l'enseignement des séquences
 - Concernant la collaboration entre collègues
 - Concernant la collaboration dans le cadre d'un projet de recherche
11. Avez-vous autre chose à ajouter ?

Merci!

Annexe 4 – Formulaire de consentement

Questionnaire sur les pratiques d'enseignement liées à la cyberintimidation

Consentement pour une personne majeure
Questionnaire

**Quand la citoyenneté à l'ère du numérique s'invite à l'école :
identification et évaluation de pratiques pour favoriser
une utilisation éthique, responsable et réfléchie du numérique**

Personne responsable du projet

Stéphane Villeneuve, Ph.D.
Professeur au Département de didactique

Adresse courriel : villeneuve.stephane.2@uqam.ca
Téléphone : (514) 987-3000 poste 5503

Équipe de recherche

Normand Landry, Professeur au Département des Sciences humaines, lettres et communication, TÉLUQ

Denis Jeffrey, Professeur au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, Université Laval

Benoit Petit, Conseiller pédagogique, Service national du RÉCIT

Jérémie Bisailon, Doctorant, Université du Québec à Montréal

Alain Stockless, Professeur au Département de didactique, Université du Québec à Montréal

Marie-Soleil Carroll, Conseillère pédagogique, Service national du RÉCIT

Marjorie Paradis, Conseillère pédagogique, Service national du RÉCIT

Annie Turbide, Conseillère pédagogique, Service national du RÉCIT

Organisme subventionnaire

Ce projet est subventionné par le Fonds de la recherche du Québec – Société et culture.

But général du projet

Ce projet est une recherche-action, c'est-à-dire que notre équipe de recherche travaille en collaboration avec une trentaine d'enseignant-es du primaire à travers le Québec pour créer des formations sur la cyberintimidation. La première étape de la recherche vise à documenter les pratiques enseignantes via un questionnaire en ligne, qui sera suivi d'entretiens individuels et de la cocréation de formations sur la cyberintimidation destinées aux élèves du primaire au Québec.

Tâches qui seront demandées

Votre participation consiste à compléter un questionnaire anonyme en ligne d'une durée de 10 minutes. Ce questionnaire abordera les thèmes suivants :

1. Items sociodémographiques
2. Cyberintimidation vécue
3. Pratique sur la cyberintimidation

Avantages et inconvénients

Cette recherche vous permettra de réfléchir à votre pratique enseignante par rapport à la cyberintimidation. Le questionnaire ne présente pas de risques ou d'inconvénients notables.

Anonymat et confidentialité

Par défaut, le questionnaire anonymisera vos réponses. Les données de recherche, votre adresse courriel ainsi que le présent formulaire de consentement seront conservés séparément et protégés par un mot de passe. Toutes informations permettant l'identification indirecte seront supprimées lors de la préparation des données. Les données dénominalisées ainsi que les formulaires de consentement seront conservées tant que l'Observatoire sur la citoyenneté numérique en milieu scolaire (OCNMS) existera.

Participation volontaire

La participation à ce projet est volontaire, sans aucune contrainte ou pression extérieure. Il est possible de mettre fin à la participation en tout temps au cours de cette recherche. L'accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser les données aux fins du projet.

Recherches ultérieures

Les données de recherche associées à la participation seront rendues anonymes et conservées pendant deux (2) ans au terme du projet. Aucune utilisation secondaire ne sera faite avec ces données.

Compensation financière

Aucune compensation n'est prévue.

Questions sur le projet et sur les droits des participants

Vous pouvez contacter la personne responsable du projet pour des questions sur le projet, par exemple les conditions dans lesquelles se déroule la participation et les droits de la personne participant à la recherche. Le projet a été approuvé par le professeur responsable. Pour toute question, ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter : villeneuve.stephane.2@uqam.ca (514) 987-3000 poste 5503.

Le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CIEREH) a approuvé ce projet et en assure le suivi. Pour toute information vous pouvez communiquer avec le coordonnateur du Comité au numéro (514) 987-3000 poste 7753 ou par courriel à l'adresse : ciereh@uqam.ca.

Toute plainte relative à la participation à cette recherche peut être adressée à la protectrice universitaire de l'Université du Québec à Montréal au (514) 987-3151 ou par courriel à l'adresse : ombudsman@uqam.ca

Remerciements

Votre collaboration est importante pour la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

En cliquant sur OUI, vous reconnaissez par la présente :

- avoir lu le présent formulaire d'informations et de consentement ;
- avoir compris les objectifs du projet et ce que ma participation implique ;
- avoir disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ;
- avoir obtenu des réponses satisfaisantes à toutes mes questions ;
- Je comprends que ma participation à ce projet est totalement volontaire et que je peux y mettre fin sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner, et ce en tout temps durant ma participation;
- Je consens volontairement à participer à ce projet de recherche.

Dans le questionnaire, cliquez sur OUI pour accepter, ou NON, si vous refusez.

Entretien sur les pratiques d'enseignement liées à la cyberintimidation

Consentement pour une personne majeure
Entretien individuel

Quand la citoyenneté à l'ère du numérique s'invite à l'école : identification et évaluation de pratiques pour favoriser une utilisation éthique, responsable et réfléchie du numérique

Personne responsable du projet

Stéphane Villeneuve, Ph.D.
Professeur au Département de didactique

Adresse courriel : villeneuve.stephane.2@uqam.ca
Téléphone : (514) 987-3000 poste 5503

Équipe de recherche

Normand Landry, Professeur au Département des Sciences humaines, lettres et communication, TÉLUQ

Denis Jeffrey, Professeur au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, Université Laval
Benoit Petit, Conseiller pédagogique, Service national du RÉCIT
Jérémie Bisaillon, Doctorant, Université du Québec à Montréal
Alain Stockless, Professeur au Département de didactique, Université du Québec à Montréal
Marie-Soleil Carroll, Conseillère pédagogique, Service national du RÉCIT
Marjorie Paradis, Conseillère pédagogique, Service national du RÉCIT
Annie Turbide, Conseillère pédagogique, Service national du RÉCIT

Organisme subventionnaire

Ce projet est subventionné par le Fonds de la recherche du Québec – Société et culture.

But général du projet

Ce projet est une recherche-action, c'est-à-dire que notre équipe de recherche travaille en collaboration avec une douzaine d'enseignant·es du primaire à travers le Québec pour créer des formations sur la cyberintimidation. Après le questionnaire, nous rencontrerons des enseignant·es afin de documenter les pratiques enseignantes. Ensuite, le projet entrera dans la phase de cocréation des formations sur la cyberintimidation destinées aux élèves du primaire au Québec.

Tâches qui seront demandées

Votre participation consiste à prendre part à un entretien individuel semi-dirigé d'une durée de 30 à 40 minutes via Zoom. Avec votre accord, l'entretien sera enregistré pour des fins d'analyse des données. **Toutefois, les données seront anonymes et seules les transcriptions seront utilisées lors de la publication des résultats. Il ne sera donc pas possible de vous identifier.** L'entretien portera sur vos pratiques d'enseignement entourant la prévention de la cyberintimidation.

Moyens de diffusion

Un site Web permettra de diffuser le contexte, les objectifs et les résultats de la recherche. Les résultats de la recherche serviront également à l'écriture d'un texte scientifique qui pourrait ensuite être diffusé dans une revue savante ou lors d'une conférence.

Avantages et inconvénients

Cette étape de la recherche sera une occasion de réfléchir à votre pratique enseignante par rapport à la cyberintimidation. Le questionnaire ne présente pas de risques ou d'inconvénients notables.

Anonymat et confidentialité

Les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels. Les données de recherche et votre adresse courriel seront conservées séparément et protégées par un mot de passe. Toutes informations permettant l'identification indirecte (p. ex., nom de votre école, nom d'un collègue) seront supprimées lors de la préparation des données. Les enregistrements seront supprimés dès que les verbatims seront rédigés. Les données dénominalisées ainsi que les formulaires de consentement seront conservées tant que l'Observatoire sur la citoyenneté numérique en milieu scolaire (OCNMS) existera.

Participation volontaire

La participation à ce projet est volontaire, sans aucune contrainte ou pression extérieure. Il est possible de mettre fin à la participation en tout temps au cours de cette recherche.

Les données des entretiens seront alors détruites. L'accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser les données aux fins du projet.

Recherches ultérieures

Les données de recherche associées à la participation seront rendues anonymes et conservées pendant deux (2) ans au terme du projet. Aucune utilisation secondaire ne sera faite avec ces données.

Compensation financière

Une carte cadeau de 50\$ vous sera remise pour votre participation à l'entretien.

Questions sur le projet et sur les droits des participants

Vous pouvez contacter la personne responsable du projet pour des questions sur le projet, par exemple les conditions dans lesquelles se déroule la participation et les droits de la personne participant à la recherche. Le projet a été approuvé par le professeur responsable. Pour toute question, ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter : villeneuve.stephane.2@uqam.ca (514) 987-3000 poste 5503

Le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CIEREH) a approuvé ce projet et en assure le suivi (certificat #2021-3536). Pour toute information vous pouvez communiquer avec le coordonnateur du Comité au numéro (514) 987-3000 poste 7753 ou par courriel à l'adresse : cierreh@uqam.ca.

Toute plainte relative à la participation à cette recherche peut être adressée à la protectrice universitaire de l'Université du Québec à Montréal au numéro (514) 987-3151 ou par courriel à l'adresse : ombudsman@uqam.ca.

Remerciements

Votre collaboration est importante pour la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

Vous reconnaissez par la présente :

- avoir lu le présent formulaire d'informations et de consentement ;
- avoir compris les objectifs du projet et ce que ma participation implique ;
- être conscient·e que l'entretien sera enregistré;
- avoir disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ;
- avoir obtenu des réponses satisfaisantes à toutes mes questions ;
- Je comprends que ma participation à ce projet est totalement volontaire et que je peux y mettre fin sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner, et ce en tout temps durant ma participation.

Votre consentement sera obtenu et enregistré au début de l'entretien.

Participation des enseignantes au projet

Consentement pour une personne majeure
Développement des séquences d'apprentissage

**Quand la citoyenneté à l'ère du numérique s'invite à l'école :
identification et évaluation de pratiques pour favoriser
une utilisation éthique, responsable et réfléchie du numérique**

Personne responsable du projet

Stéphane Villeneuve, Ph.D.
Professeur au Département de didactique

Adresse courriel : villeneuve.stephane.2@uqam.ca
Téléphone : (514) 987-3000 poste 5503

Équipe de recherche

Normand Landry, Professeur au Département des Sciences humaines, lettres et communication, TÉLUQ

Denis Jeffrey, Professeur au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, Université Laval

Benoit Petit, Conseiller pédagogique, Service national du RÉCIT

Jérémie Bisailon, Doctorant, Université du Québec à Montréal

Alain Stockless, Professeur au Département de didactique, Université du Québec à Montréal

Marie-Soleil Carroll, Conseillère pédagogique, Service national du RÉCIT

Marjorie Paradis, Conseillère pédagogique, Service national du RÉCIT

Annie Turbide, Conseillère pédagogique, Service national du RÉCIT

Jean-François Mercure, Conseiller pédagogique, Service national du RÉCIT

Organisme subventionnaire

Ce projet est subventionné par les Fonds de la recherche du Québec – Société et culture.

Objectifs du projet de recherche

Le projet de recherche vise à 1) décrire les pratiques d'enseignements entourant la cyberintimidation et 2) développer des séquences d'apprentissage sur la cyberintimidation.

Tâches qui seront demandées

Votre participation permettra l'atteinte du deuxième objectif de la recherche. Cet objectif implique le développement et l'évaluation de séquences d'apprentissage sur la

cyberintimidation (définition, types, etc.) et les thématiques l'entourant (par ex., aspects légaux, habiletés sociales, habiletés technologiques, habiletés émotionnelles). Les séquences d'apprentissage seront développées de concert avec l'équipe de recherche. Les tâches qui vous seront demandées seront les suivantes :

1. Lancement du projet : participation à deux journées de formation en présentiel pour amorcer la réflexion autour des séquences d'apprentissage (une journée et un avant-midi/fin de novembre)
2. Participation à deux rencontres de suivi permettant d'orienter l'équipe de recherche sur les besoins et les modalités entourant les séquences d'apprentissage (1h/novembre et 1h/décembre)
3. Pilotage des séquences d'apprentissage (moment jugé opportun/entre janvier et avril)
4. Possibilité d'une troisième rencontre de suivi (durée variable/au besoin)
5. Distribution de questionnaires aux élèves pour évaluer la séquence d'apprentissage (15 min/novembre et 15min/avril)
6. Rencontre de fin de projet en groupe (1h/mai)
7. Entretien individuel en ligne sur l'expérience vécue (30 min/mai)

Avantages et inconvénients

Cette recherche vous permettra de réfléchir à vos pratiques d'enseignement sur la cyberintimidation en particulier et sur la citoyenneté éthique de façon générale. Elle vous permettra également de développer une séquence d'apprentissage réutilisable pour les années suivantes. Si vous le désirez, le fruit de votre travail sera présenté et diffusé aux enseignant.e.s du Québec. Des possibilités de publications et de conférences professionnelles et scientifiques sont également envisageables. Sur le plan des inconvénients, l'investissement dans ce projet (en temps notamment) est considérable. Les arrangements possibles sur le plan de l'horaire de travail seront discutés avec votre direction et avec vous afin de réduire les inconvénients autant que possible.

Anonymat et confidentialité

L'ensemble des membres de la recherche (équipe de recherche et participant.e.s) signeront une entente afin que l'ensemble des données issues du projet restent confidentielles. Afin de conserver l'anonymat, vos informations personnelles (nom, prénom, nom de l'école, courriel) seront conservées dans un fichier protégé par un mot de passe et dans un dossier différent des données de la recherche. Ainsi, il ne sera pas possible d'associer vos informations personnelles aux données issues de la recherche. Les données des entretiens et les échanges de courriels seront anonymisés pour prévenir l'identification directe et indirecte (nom d'un collègue, d'un élève, etc.). Il est à noter que les rencontres de suivi et les entretiens seront enregistrés. Ces enregistrements seront conservés dans un dossier protégé par un mot de passe. Seuls le chercheur principal et les assistants de recherche y auront accès. Les enregistrements seront supprimés dès la fin de votre participation au projet.

Participation volontaire

La participation à ce projet est volontaire, sans aucune contrainte ou pression extérieure. Il est possible de mettre fin à la participation en tout temps au cours de cette recherche. L'ensemble des données seront alors supprimées.

Diffusion et recherches ultérieures

Les données anonymisées seront conservées durant 2 ans pour la diffusion scientifique et professionnelle dans le cadre de conférences et publications. Aucune utilisation

secondaire des données (dans le cadre d'un autre projet de recherche) ne sera faite sans votre accord. Les produits issus de la recherche (rapport, séquences d'apprentissage, fiche-synthèse, etc.) seront conservés sur un site Web et diffusés dans les milieux scolaires. L'ensemble des productions issues de la recherche ne permettra ni l'identification directe ni indirecte. Néanmoins, avec votre accord, vos nom et prénom pourraient être indiqués sur les documents que vous avez aidé à produire.

Compensation financière

Lors des journées de formation, les frais d'hébergement et de transport seront assumés par le budget de recherche. Les frais liés à la nourriture seront également assumés en grande partie par le budget de la recherche (viennoiserie, café, diner lors des deux journées de formation et per diem de 200\$). Avec l'accord de votre direction, ces journées seront considérées comme du développement professionnel et vous serez libérés. Pour les rencontres de suivi et l'entretien individuel, une carte de crédit prépayé de 200\$ vous sera remise (50\$ par activité).

Questions sur le projet et sur les droits des participants

Vous pouvez contacter la personne responsable du projet pour des questions sur le projet, par exemple les conditions dans lesquelles se déroule la participation et les droits de la personne participant à la recherche. Le projet a été approuvé par le professeur responsable. Pour toute question, ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter : villeneuve.stephane.2@uqam.ca (514) 987-3000 poste 5503.

Le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CIEREH) a approuvé ce projet et en assure le suivi. Pour toute information vous pouvez communiquer avec le coordonnateur du Comité au numéro (514) 987-3000 poste 7753 ou par courriel à l'adresse : cierreh@uqam.ca.

Toute plainte relative à la participation à cette recherche peut être adressée à la protectrice universitaire de l'Université du Québec à Montréal au (514) 987-3151 ou par courriel à l'adresse : ombudsman@uqam.ca

Remerciements

Votre collaboration est importante pour la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

Par la présente, je :

- reconnais avoir lu le présent formulaire d'informations et de consentement;
- reconnais avoir compris les objectifs du projet et ce que ma participation implique;
- reconnais avoir disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer;
- reconnais avoir obtenu des réponses satisfaisantes à toutes mes questions.
- comprends que ma participation à ce projet est totalement volontaire et que je peux y mettre fin sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner, et ce en tout temps durant ma participation;

- comprends que les données de la recherche sont confidentielles et que je ne peux pas divulguer les informations sur les autres participant.e.s à la recherche.

Je consens à participer à la recherche : OUI NON

Nom et Prénom : _____

Signature : _____

Date : _____

Questionnaire aux élèves sur les séquences d'apprentissage



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

- Titre du projet de recherche :** Codéveloppement de situations d'apprentissage sur la cyberintimidation au primaire
- Chercheur responsable :** Stéphane Villeneuve, Ph.D., Université du Québec à Montréal
- Membres de l'équipe :** Annie Turbide, Jean-François Mercure, Benoit Petit et Jérôme Desjarlais-Lessard, RÉCIT
Normand Landry, TÉLUQ
Denis Jeffrey, Université Laval
Alain Stockless, Université du Québec à Montréal
- Coordonnateur :** Jérémie Bisailon, Université du Québec à Montréal
- Organisme de financement :** Fonds de recherche du Québec – Société et culture

Nous vous remercions de prendre le temps de lire ce formulaire. Votre collaboration est précieuse.

Objectifs du projet. Le but de la recherche est de codévelopper et d'évaluer des situations d'apprentissage sur la cyberintimidation.

Si vous acceptez que votre enfant participe, nous lui demandons de répondre à un questionnaire en ligne à deux reprises d'ici la fin de l'année scolaire. Sa durée est d'environ 15 minutes. Le questionnaire porte sur les connaissances quant à la cyberintimidation et les thématiques l'entourant (habiletés technologiques, normes sociales, habiletés sociales et régulation émotionnelle). Certaines questions à choix de réponse, entièrement anonymes, porteront également sur l'intention de dénoncer ou de commettre de la cyberintimidation. Nous lui demanderons également s'il a été témoin ou s'il a vécu de la cyberintimidation.

Risques, inconvénients et mesures pour les limiter. Par la thématique abordée, le questionnaire pourrait raviver des émotions négatives. Si votre enfant témoigne d'événements de cyberintimidation qu'il a vécu ou dont il a été témoin et qu'il en est affecté, nous vous conseillons de contacter un intervenant (psychologue, psychoéducatrice, etc.).

Avantages. La réponse au questionnaire servira à faire avancer la recherche sur la cyberintimidation et la prévenir pour améliorer la société en diminuant ce type d'acte violent. Elle permettra également d'améliorer les situations d'apprentissage qui seront développées.

Droit de retrait. Vous être toujours libre de retirer votre enfant de la recherche, sans avoir à vous justifier. Si c'est ce que vous souhaitez, vous n'avez qu'à nous écrire à l'adresse suivante : bisailon.jeremie@courrier.uqam.ca. Nous détruirons tous les renseignements recueillis auprès de votre enfant, sauf si vous nous demandez de les conserver.

Confidentialité. La participation de votre enfant sera complètement anonyme. Aucun renseignement recueilli ne permettra de l'identifier. Les renseignements de votre enfant sont confidentiels. Le présent formulaire de consentement sera conservé dans le bureau du chercheur principal fermé à clé et dans un endroit différent des données de la recherche.

Approbaton du CIEREH : #2021-3536, 2021-12-10

Personnes-ressources. Si vous avez besoin de plus d'informations pour prendre une décision, vous pouvez contacter le responsable du projet, Stéphane Villeneuve, professeur, par courriel (villeneuve.stephane.2@uqam.ca) ou par téléphone au (514) 987-3000 poste 5503. Si vous avez des questions sur les droits de votre enfant en tant que participant, vous pouvez contacter le *Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains* au (514) 987-3000 poste 7753 ou par courriel: ciereh@uqam.ca.

Consentement du parent. J'ai lu le présent formulaire. Si nécessaire, j'ai pu poser des questions à un membre de l'équipe de recherche et réfléchir avant de prendre ma décision. Par ma signature, je consens volontairement à ce que mon enfant participe au projet.

Votre signature :

Date :

Votre nom en lettres moulées :

Nom de votre enfant en lettre moulées :

En consentant à ce que mon enfant participe, je ne me prive d'aucun droit ou recours en cas de préjudice lié au projet.

Si vous désirez recevoir un résumé des résultats du projet, indiquez votre adresse courriel :

Déclaration du chercheur principal ou de son représentant. Par ma signature, je déclare m'être assuré que le participant a compris l'ensemble du présent formulaire, en répondant au besoin à ses questions.

Signature :



Date : 17 janvier 2023

Le participant doit conserver un exemplaire signé de ce document

Approbation du CIEREH : #2021-3536, 2021-12-10

Annexe 5 — Liste de références complète

Académie de la transformation numérique. (2024). NETendances 2023. Famille numérique. *NETendances*, 14(5). <https://transformation-numerique.ulaval.ca/enquetes-et-mesures/netendances/la-famille-numerique-2023/>

Aizenkot, D. et Kashy-Rosenbaum, G. (2018). Cyberbullying in WhatsApp classmates' groups: Evaluation of an intervention program implemented in Israeli elementary and middle schools. *New Media & Society*, 20(12), 4709-4727. <https://doi.org/10.1177/1461444818782702>

Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50(2), 179-211. [https://doi.org/10.1016/0749-5978\(91\)90020-T](https://doi.org/10.1016/0749-5978(91)90020-T)

Bandura, A. (1982). Self-efficacy mechanism in human agency. *American Psychologist*, 37(2), 122–147. <https://doi.org/10.1037/0003-066X.37.2.122>

Brynjolfsson, E. et McAfee, A. (2014). *The second machine age : work, progress, and prosperity in a time of brilliant technologies*. WW Norton & Company.

Commission d'accès à l'information du Québec. (2022). *Mieux protéger les renseignements personnels des jeunes à l'ère du numérique*. Gouvernement du Québec. https://www.cai.gouv.qc.ca/uploads/pdfs/CAI_RAP_RP_Jeunes.pdf

Cyberaide. (2023). *Signalements de la population traités en 2023*. Centre canadien de la protection de l'enfance. <https://www.cyberaide.ca/fr/qui-nous-sommes/signalements-de-la-population-en-2023/>

McAfee. (2022). *Cyberbullying in Plain Sight. A McAfee Connected Family Report*. McAfee. <https://media.mcafeeassets.com/content/dam/npcl/ecommerce/en-us/docs/reports/rp-cyberbullying-in-plain-sight-2022-global.pdf>

Beaumont, C., Leclerc, D., Frenette, E. et Proulx, M. (2014). *Portrait de la violence dans les établissements d'enseignement du Québec. Rapport du groupe de recherche SÉVEQ*. Chaire de recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif.

http://www.violence-ecole.ulaval.ca/fichiers/site_chaire_cbeaumont/documents/Rapport_SevEq-2014_19_sept_2014.pdf

Blyznyuk, T. (2020). Unsupervised use of Gadgets as a Cause of Cyberbullying Among Primary Schoolchildren. *Journal of Vasyl Stefanyk Precarpathian National University*, 7, 48-56. <https://doi.org/10.15330/jpnu.7.1.48-56>

- Çetin, B., Yaman, E. et Peker, A. (2011). Cyber victim and bullying scale: A study of validity and reliability. *Computers & Education*, 57(4), 2261-2271. <https://doi.org/10.1016/j.compedu.2011.06.014>
- Chaux, E., Velásquez, A. M., Schultze-Krumbholz, A. et Scheithauer, H. (2016). Effects of the cyberbullying prevention program media heroes (Medienhelden) on traditional bullying. *Aggressive behavior*, 42(2), 157-165. <https://doi.org/10.1002/ab.21637>
- DePaolis, K. et Williford, A. (2019). Pathways from Cyberbullying Victimization to Negative Health Outcomes among Elementary School Students: a Longitudinal Investigation. *Journal of Child and Family Studies*, 28(9), 2390-2403. <https://doi.org/10.1007/s10826-018-1104-6>
- Doane, A.N., Kelley, M.L. et Pearson, M.R. (2016). Reducing cyberbullying: A theory of reasoned action-based video prevention program for college students. *Aggressive Behavior*, 42(2), 136-146. <https://doi.org/10.1002/ab.21610>
- Dorol-Beauroy-Eustache, O. et Mishara, B. (2021). Systematic review of risk and protective factors for suicidal and self-harm behaviors among children and adolescents involved with cyberbullying. *Preventive Medicine*, 152. <https://doi.org/10.1016/j.ypmed.2021.106684>
- Fédération des syndicats de l'enseignement-CSQ. (2024). *Résultats de la consultation réalisée auprès des enseignantes et enseignants du programme Culture et citoyenneté québécoise*. FSE-CSQ. <https://fse.lacsq.org/wp-content/uploads/sites/17/2024/05/D140821.pdf>
- Buils, R. F., Miedes, A. C. et Oliver, M. R. (2020). Effect of a cyberbullying prevention program integrated in the primary education curriculum. *Revista de Psicodidáctica (English ed.)*, 25(1), 23-29. <https://doi.org/10.1016/j.psicoe.2019.08.004>
- Hinduja, S. et Patchin, J. (2010). Bullying, cyberbullying, and suicide. *Archives of suicide research*, 14(3), 206-221. <https://doi.org/10.1080/13811118.2010.494133>
- Kowalski, R., Giumetti, G., Schroeder, A. et Lattanner, M. (2014). Bullying in the digital age: A critical review and meta-analysis of cyberbullying research among youth. *Psychological bulletin*, 140(4), 1073-1137. <https://doi.org/10.1037/a0035618>
- Kowalski, R. et Limber, S. (2013). Psychological, Physical, and Academic Correlates of Cyberbullying and Traditional Bullying. *Journal of Adolescent Health*, 53(1), 13-20. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2012.09.018>
- Kwan, I., Dickson, K., Richardson, M., Macdowall, W., Burchett, H., Stansfield, C., Brunton, G., Sutcliffe, K. et Thomas, J. (2020). Cyberbullying and Children and Young

People's Mental Health: A Systematic Map of Systematic Reviews. *Cyberpsychology, Behavior and Social Networking*, 23, 72 - 82. <https://doi.org/10.1089/cyber.2019.0370>

Loi sur l'instruction publique. LIP, ch. I-13.3.
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/l-13.3>

Macaulay, P., Betts, L., Stiller, J. et Kellezi, B. (2018). Perceptions and responses towards cyberbullying: A systematic review of teachers in the education system. *Aggression and Violent Behavior*, 43, 1-12. <https://doi.org/10.1016/J.AVB.2018.08.004>

McKenney, S. et Reeves, T. (2014). Educational design research. Dans M. Spector, D. Merrill, J. Elen et M. Bishop (dir.), *Handbook of research on educational communications and technology* (p. 131-140). Springer.

Ministère de l'Éducation. (2023). *Programme Culture et citoyenneté québécoise*. Gouvernement du Québec.
https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pdf/eq/CCQ-Programme-Primaire.pdf

Palladino, B., Nocentini, A. et Menesini, E. (2015). Psychometric properties of the Florence CyberBullying-CyberVictimization Scales. *Cyberpsychology, Behavior and Social Networking*, 18(2), 112-119. <https://doi.org/10.1089/cyber.2014.0366>

Sidera, F., Serrat, E. et Rostan, C. (2021). Effects of Cybervictimization on the Mental Health of Primary School Students. *Frontiers in Public Health*, 9.
<https://doi.org/10.3389/fpubh.2021.588209>

Tao, S., Reichert, F., Law, N. et Rao, N. (2022). Digital Technology Use and Cyberbullying Among Primary School Children: Digital Literacy and Parental Mediation as Moderators. *Cyberpsychology, Behavior and Social Networking*, 25(9).
<https://doi.org/10.1089/cyber.2022.0012>

Tozzo, P., Cuman, O., Moratto, E. et Caenazzo, L. (2022). Family and Educational Strategies for Cyberbullying Prevention: A Systematic Review. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 19(16).
<https://doi.org/10.3390/ijerph191610452>

Williford, A. et DePaolis, K. (2016). Predictors of cyberbullying intervention among elementary school staff : the moderating effect of staff status. *Psychology in the Schools*, 53(10), 1032-1044. <https://doi.org/10.1002/pits.21973>

Wölfer, R., Schultze-Krumbholz, A., Zagorscak, P., Jäkel, A., Göbel, K. et Scheithauer, H. (2014). Prevention 2.0: Targeting Cyberbullying @ School. *Prevention Science*, 15(6), 879-887. <https://doi.org/10.1007/s11121-013-0438-y>

Zhu, C., Huang, S., Evans, R. et Zhang, W. (2021). Cyberbullying Among Adolescents and Children: A Comprehensive Review of the Global Situation, Risk Factors, and Preventive Measures. *Frontiers in Public Health*, 9. <https://doi.org/10.3389/fpubh.2021.634909>